

PROJET D'AMENDEMENT ISO 7001:2007/DAM 91

ISO/TC 145/SC 1

Secrétariat: BSI

Début de vote:
2015-05-04

Vote clos le:
2015-08-04

Symboles graphiques — Symboles destinés à l'information du public

AMENDEMENT 91: Symbole PI PF 073: Installations prioritaires pour personnes obèses

Graphical symbols — Public information symbols

AMENDMENT 91: Symbol PI PF 073: Priority facilities for obese people

ICS: 01.080.10

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7001:2007/DAmD 91](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f1bc73a-b874-4529-972c-469ec373c71c/iso-7001-2007-damd-91)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f1bc73a-b874-4529-972c-469ec373c71c/iso-7001-2007-damd-91>

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.



Numéro de référence
ISO 7001:2007/DAM 91:2015(F)

© ISO 2015

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7001:2007/DAmD 91
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f1bc73a-b874-4529-972c-469ec373c71c/iso-7001-2007-damd-91>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2015, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 91 : PI PF 073 à l'ISO 7001:2007 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 145, *Symboles graphiques et pictogrammes*, sous-comité SC 1, *Symboles destinés à l'information du public*.

(standards.iteh.ai)

[ISO 7001:2007/DAmD 91](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f1bc73a-b874-4529-972c-469ec373c71c/iso-7001-2007-damd-91)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f1bc73a-b874-4529-972c-469ec373c71c/iso-7001-2007-damd-91>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7001:2007/DAmD 91

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f1bc73a-b874-4529-972c-469ec373c71c/iso-7001-2007-damd-91>

Symboles graphiques — Symboles destinés à l'information du public — Amendement 91 : Symbole PI PF 073 : Installations prioritaires pour personnes obèses

Ajouter le symbole destiné à l'information du public PI BP 009 dans le résumé alphabétique du Tableau 1, dans le résumé de tous les symboles du Tableau 2 et dans le Tableau 7 comme suit :

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7001:2007/DAmD 91](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f1bc73a-b874-4529-972c-469ec373c71c/iso-7001-2007-damd-91)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f1bc73a-b874-4529-972c-469ec373c71c/iso-7001-2007-damd-91>

PI PF 073 — Installations prioritaires pour personnes obèses

	<p>N° de référence</p> <p style="text-align: center;">ISO 7001- PI PF 073pr</p>
	<p>Signification</p> <p style="text-align: center;">Installations prioritaires pour personnes obèses</p>
	<p>Fonction</p> <p>Indiquer les installations prioritaires pour personnes obèses.</p>
	<p>Contenu graphique</p> <p>Vue de face d'une silhouette de personnage obèse debout</p>
<p>Comportement destiné à être induit par la compréhension de la signification du symbole destiné à l'information du public</p> <p>Les personnes obèses sont prioritaires pour utiliser l'installation et il convient que les autres personnes leur cèdent la place.</p> <p style="text-align: center;">https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f1bc73a-b874-4529-972c-b0e3b0c10000/iso-7001-2007-damd-91</p> <p>Besoin</p> <p>Aider une grande diversité de personnes ayant des besoins particuliers.</p> <p>Significations apparentées</p> <p>Installations prioritaires pour les personnes âgées, les blessés, les personnes cardiaques, les personnes accompagnées de jeunes enfants, les femmes enceintes</p> <p>Domaine d'application</p> <p>Installations publiques, installations affectées aux transports</p> <p>Contexte d'utilisation</p> <p>Ce symbole est affiché dans les lieux publics tels que les centres commerciaux, les aéroports et les gares routières ou ferroviaires. Il est possible de le trouver sur des panneaux d'information, sur des panneaux près de ces installations et dans les guides.</p> <p>Population d'utilisateurs cibles</p> <p>Membres du public général ayant besoin d'aménagements particuliers, à savoir les personnes obèses</p> <p>Âge de l'utilisateur</p> <p>Tous</p> <p>Informations additionnelles</p> <p>Les données d'essai conformes à l'ISO 9186-1 ne sont disponibles que pour un pays. Cependant, les résultats des essais nationaux montrent que dans ce pays le symbole dépasse les critères d'acceptabilité. Il est recommandé que ce symbole soit accompagné d'un texte pour en améliorer la compréhension.</p>	